

## Compte rendu de l'atelier n° 2 du 9 mars 2022

L'objectif de la rencontre est de faire :

- un point sur les fiches actions pour déterminer les thématiques principales afin de travailler lors des prochaines séances de l'atelier 2,
- de désigner les élus, DGAs, directeurs, associations qui pourraient apporter leur connaissance des dossiers et apporter un éclairage sur les enjeux afin de les inviter sur les prochains ateliers.

Certaines fiches actions se rapportent à d'autres fiches actions dans les différentes ambitions. Il faudra donc programmer une rencontre commune, une fois que les 4 ateliers seront passés, pour regrouper certaines fiches pour plus de clarté.

Lors de l'atelier 3, il a été décidé de faire passer les fiches 29 – 32 – 33 – 34 -35 dans l'ambition 2 (tout ce qui est lié à l'habitat).

Le fait de redécouper les ambitions n'a pas de conséquences sur les projets.

Avant de commencer à faire le regroupement par famille, Mme Pauliat demande si les membres ont des remarques à formuler.

### Remarque :

- Absence du volet ferroviaire (volet à prendre en compte même si ce n'est pas une compétence de LM)  
Concernant ce thème, il faudrait qu'un débat en interne ait lieu à LM pour faire remonter un certain nombre de choses et que les membres du Conseil de développement soient conviés.

Après différentes interrogations et échanges, 2 groupes ont été déterminés en associant les fiches actions :

- Thème 1 : Mobilité → fiches 22 – 23 – 24 – 25  
La question des plans piétons sera évoquée ainsi que différents thèmes comme l'intermodalité, la ville centre, la nature des moyens mis en place (le TAD, le BHNS...).

Sur le volet Mobilité / Transport en commun / Plan de déplacement urbain (PDU), Mme Turlotte, DGA du pôle aménagement et mobilités durables sera conviée afin de présenter ces thématiques.

Il faut avoir une analyse de l'ensemble des éléments et s'interroger sur la méthode afin d'avoir une vision claire des enjeux.

M. Chartier doit faire passer aux membres un document reprenant le nombre de personnes ayant bénéficié du TAD sur les années antérieures.

- Thème 2 : L'Habitat (au sens large et redynamisation des centres-bourgs, du centre-ville) → fiches 26 – 27 – 28 – 29 – 32 – 33 – 34 -35  
Concernant l'habitat et le renouvellement urbain, M. Bernard-Reymond, DGA du pôle Renouvellement urbain, Habitat et développement social sera convié pour donner toutes les explications utiles.

Il faudra aussi déterminer au-delà des DGAs, s'il y a besoin d'entendre des structures, associations.

Une présentation pourra être faite par le collectif BSP.

Les fiches 19 et 20 concernant les déchets / la propreté basculeront dans l'ambition 3 car c'est lié à l'éco système urbain.

Les fiches 21 et 21b passeraient à l'ambition 4.

La fiche 18 est une fiche sur la faisabilité d'ensemble par rapport aux pacte fiscal qui avait été signé. Les 4 ambitions sont concernées par cette fiche.